

Juillet 2024

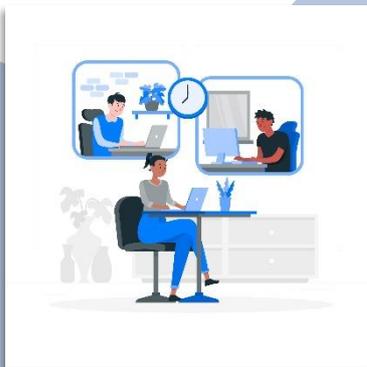
Chères et chers collègues,

Les CSE s'enchainent et la direction ne nous présente toujours pas de plan de continuation d'activité pendant toute la période des JO de façon très précise si ce n'est pour nous indiquer que c'est du ressort du manager de proximité d'évaluer la situation :



- Les Jeux Olympiques auront lieu du 26 juillet au 11 août 2024
- Les Jeux Paralympiques auront lieu du 28 août au 08 septembre 2024

#### DEMANDE DE TRAVAIL A DISTANCE PENDANT LES JO



La BRED Banque Populaire, via BPCE, est Partenaire Premium de Paris 2024. Elle nous indique que c'est une belle occasion de se mobiliser et de soutenir les Jeux de Paris 2024. La CFTC Bred interpelle donc la direction pour l'inviter à mettre en place des mesures de soutien pour les Jeux de Paris 2024 afin de fluidifier la circulation.

La plupart des entreprises a pourtant fait le choix de s'organiser avec du travail à distance sur cette période. Concernant le site de la Rapée, il est indiqué dans la dernière communication une ouverture exceptionnelle de l'ensemble des habilitations pour le travail à distance le 26 juillet. Qu'en est-il des autres journées ?

#### DES INTERROGATIONS ET INQUIETUDES DEMEURENT :

**Habilitations :** Aurons-nous toutes les habilitations pour travailler à distance en cas d'incapacité à se rendre à son lieu de travail ?

**QR Code :** La direction a-t-elle accompagné les salariés pour l'obtenir ? S'agit-il d'une démarche qui ne concerne les automobilistes ou tout le monde ?

**DIVERS :** Un salarié pourrait-il se voir reprocher de ne pas s'être rendu à son lieu de travail ? Quel justificatif doit-il communiquer ? Serait-il amené à être contraint à poser une journée de congés alors que les mesures n'ont pas été prises en amont pour lui permettre de travailler à distance sans difficultés ?



**La CFTC BRED demande à la direction de rassurer ses salariés sur cette période qui doit être festive et non anxiogène**



# CFTC BRED Banque Populaire

EN NOUS REJOIGNANT,

VOUS PROFITEZ DE SERVICES UNIQUES

En adhérant à la CFTC, vous profitez de services uniques :

- Être mieux informé,
- Se former gratuitement,
- Être rassuré dans sa vie PERSO,
- Une assistance juridique GRATUITE,
- Une application MOBILE pour toujours PLUS d'avantages !

Pour en profiter, scannez ce QR Code et retournez-nous votre bulletin d'adhésion



Alain BROUST : 06 75 24 91 31  
Samira ALLOU : 06 04 52 39 74  
Raphaël de LASTIC: 06 59 03 78 47  
Sylvie CABANE : 06 33 90 06 16

Daniel BUSSETI : 06 86 17 95 20  
Philippe-Noël ARNOUX : 07 48 61 47 30  
Anthony RIGAUT: 06 19 55 05 85  
Nathalie RIVIERE : 06 19 63 90 02